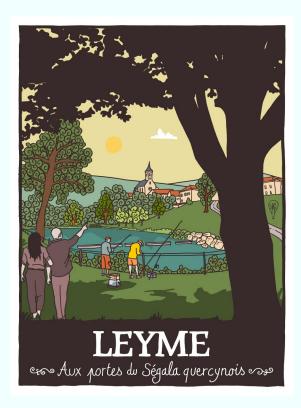
Bulletin municipal de LEME



Gien viure al pais

Juillet 2023

Horaires d'ouverture de la mairie:

Du lundi au vendredi de : 9h30 à 12h & 13h30 à 16h30

<u>Tél</u>: 05 65 40 36 60 / <u>Fax</u>: 05 65 38 98 50

Mail: mairie@leyme.fr

Contact avec les élus : sur rendez-vous

Le Mot du Maire

Le projet de la station d'épuration est ralenti par le dossier « loi sur l'Eau ». Cela concerne le milieu naturel, faune et flore. Ce document réalisé par le bureau d'étude en collaboration avec le SYDED a été remis à la Direction Départementale des Territoires (DDT) et à l'Office français de la biodiversité (OFB) qui, après étude, demandent des explications complémentaires. Malheureusement, c'est la procédure normale mais cela va nous faire perdre plusieurs mois précieux avant d'attaquer les travaux.

La commune a vu la fermeture de sa boulangerie. Pendant 18 ans, Monsieur et Madame Bakhouche ont fait ce dur métier de boulanger pâtissier. Je leur souhaite le meilleur pour leur nouvelle vie. Si un commerce a fermé, un autre a ouvert, c'est l'Îlot des Saveurs géré par Nicolas THOMAS et Céline GARDIN. Je leur souhaite une belle réussite dans leur projet.

Les commerçants et les artisans favorisent l'attractivité de notre village. Régulièrement, de nombreuses demandes sont faites pour des logements.

Même si la crise Covid est derrière nous et que beaucoup d'associations n'ont pas retrouvé les effectifs d'avant, elles font bouger la commune : le Comité des fêtes a su faire venir des gens d'un peu partout et en nombre; l'Ecole de foot a, elle aussi, réussi ses deux tournois où plus de 400 jeunes étaient présents le samedi 1er juillet ; l'Association cyclotouriste leymoise a organisé la Randonnée des bruyères. Je ne saurais oublier les Aînés du Ségala avec un thé dansant, l'Association des parents d'élèves avec plusieurs animations et l'Association artistique et culturelle avec une belle exposition.

Je tiens à remercier tous les bénévoles des associations que j'ai citées mais également celles que j'ai oubliées, les enseignants, le personnel de la commune et les élus qui répondent présents quand il le faut.

Je voudrais avoir une pensée pour tous ces gens qui, ces derniers temps, sur le plan national, ont subi des exactions : voitures brûlées, commerces pillés...

Sur notre territoire, c'est calme. Faisons en sorte que cela le reste.

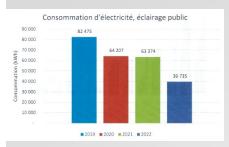
Je vous souhaite un bel été, période pour les retrouvailles conviviales en famille ou entre amis.

Marc TILLET

les Numéros utiles23

la Vie de la Commune

Pérennisation de l'extinction de l'éclairage public la nuit



Depuis mai 2022, la municipalité a choisi d'éteindre les lumières de la

ville pendant la nuit, entre 0h et 6h, à titre expérimental pendant un an.

Un an après, le bilan est très positif puisque les diminutions des consommations et dépenses sont très nettes. En comparaison entre les périodes de juil-let/décembre 2021 et juillet/décembre 2022, ce sont plus de 60% d'économies d'énergie qui ont été réalisées et une baisse de la facture quasiment

équivalente.

C'est pourquoi le conseil municipal a adopté la pérennisation de l'extinction de l'éclairage public la nuit sur l'ensemble de la commune :

- ♦ du 15 avril au 15 octobre : à partir de 00h00
- du 16 octobre au 14 avril : à partir de 22h30

excepté route de Lacapelle-Marival, du panneau d'entrée d'agglomération à la station-service.

Durant la période hivernale, l'éclairage sera allumé le matin dès 6h, pour les enfants qui se rendent au point de départ du ramassage scolaire dans les secteurs suivants : route de Molières, rue Principale, rue de Pré Grand et rue des Écoles.

Un début d'année riche en visites officielles!

Le 6 février dernier, c'est la sénatrice du Lot **Angèle Préville** qui a ouvert le bal des rencontres avec le Maire et des membres de l'équipe municipale pour partager ses expériences, expliquer ses actions et écouter les préoccupations.

Puis le 14 février, ce fut le tour de Jean-Marc Vayssouze en tant que président de l'Association des Maires et élus du Lot. Il était accompagné de Mireille Figeac, vice-présidente et maire de Gindou et Karine Alicot, directrice de l'AMF46.



Le 16 février, **Anne-Cécile Vialle**, sous-préfète à Figeac, s'est entretenue avec l'équipe municipale. Enfin, le 12 avril c'est le Président du Grand Figeac, **Vincent Labarthe**, qui est venu à notre rencontre. Lors de ces entretiens, le Maire a évoqué les différentes problématiques locales mais aussi les projets et perspectives de la commune.

Panneau informations

Le panneau d'informations sur les commerces et services de Leyme a été actualisé. Il en avait bien besoin! Bien visible à la station-service, il a été conçu pour être plus facilement modifiable, ce qui pourra s'avérer utile au vu des divers mouvements dans notre municipalité.



Vœux à la population

Samedi 14 janvier, à partir de 11h, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Des retrouvailles appréciées car cela faisait 3 années que cet événement n'avait pu avoir lieu. C'était aussi une première pour le maire, Marc Tillet qui souligne, en début de discours, "l'importance des relations humaines et des belles rencontres que le mandat de maire me permet de faire."



"Il y a de la vie à Leyme!" poursuit-il en félicitant les nouveaux habitants et en précisant que sur les 450 maisons que compte notre village, ces 2 dernières années, 40 ont changé de propriétaire et 6 demandes de permis de construire ont été déposées. Sans oublier les associations dont le dynamisme est précieux.

Puis il fait l'inventaire des réalisations : la vente du village vacances et de 4 lots au lotissement des Platanes, le remplacement de jeux extérieurs et tables aux aires de jeux, le réaménagement du jardin des souvenirs, une boîte à livres, un auvent à l'espace Pierre Thamié, l'acquisition d'une épareuse et une balayeuse tondeuse, le changement des portails du cimetière et du terrain de foot. Les écoles n'ont pas été oubliées avec la réfection d'une clôture, de nouveaux jeux extérieurs, une entrée sécurisée par un portail avec interphone, le plafond du préau rénové et la cour de l'école primaire entièrement refaite. Au restaurant scolaire, la mise en place des repas à 1 euro. A l'école maternelle, les projets sont de refaire les sanitaires. Le clocher de l'église a été nettoyé et le tambour sera changé. Le réseau d'eau fait l'objet de rénovations et de mises aux normes nécessaires. La zone humide près de l'espace Pierre Thamié va être réhabilitée et un chemin de grande randonnée sur les hauteurs vient d'être homologué.



Cette année devrait voir la finalisation de la station d'épuration. La maison de santé va ouvrir une deuxième salle de consultation pour un second médecin. Des dossiers sont en cours concernant l'amélioration de la traversée du village et une micro-crèche.

Le Maire a conclu son intervention par un hommage à Serge Marcenac qui a pris sa retraite l'année dernière après avoir tenu l'épicerie du village pendant 30 ans. C'est avec une joie partagée que le Maire lui a remis la médaille de la commune.

L'Îlot des Saveurs

Depuis le mercredi 26 avril, à Leyme, Nicolas Thomas et Céline Gardin sont heureux de vous accueillir à l'Îlot des Saveurs.

Dans leur lumineux local décoré sobrement, des étagères en bois bien garnies et quelques tables en bois, vous pourrez déguster quelques mets et boissons. L'Îlot des Saveurs, qu'est-ce que c'est? « Une épicerie éthique remplie de produits du coin, pas besoin d'aller



bien loin pour bien manger. Plus de vingt producteurs nous accompagnent dans ce projet. Merci à eux. Un restaurant qui vous propose tous les midis du mardi au samedi de 11h30 à 14h00 un menu différent et savoureux cuisiné principalement grâce aux produits des paysans locaux et inspiré de nos différentes origines, italienne, normande...

Un atelier de transformation artisanale où nous travaillons pour sortir de nouveaux produits en parallèle des produits de la ferme de Ventoulou. »

Nicolas et Céline sont heureux et impatients de vous recevoir dans ce lieu convivial situé au 156 rue des écoles à Leyme. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h et sera ouvert le dimanche matin en juillet et août.

« Boite à livres »

Navrant... le mot est faible

Après 2 ans de fonctionnement sans problème majeur, nous constatons la disparition de la quasi totalité des livres mis à disposition dans la « Boite à livres » .

Lieu d'emprunt et d'échange au service de la lecture, elle offrait un large panel de livres ; Pouvons-nous espérer leur retour ???



Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai a eu lieu comme chaque année au bien nommé square du Souvenir à 11h en présence du maire et des élus ainsi que des représentants des écoles, des pompiers et bien sûr des citoyens du village. Elle a été suivie du traditionnel pot d'honneur offert par la commune.



Incivilités, vandalisme

Le Conseil Municipal fait le constat de nombreuses et pénibles dégradations commises dans la commune (jeunes arbres pelés, WC bouchés avec herbe et gravillons, effraction dans certains lieux publics...) ainsi que d'incivilités constantes et récurrentes (dépôt de déchets, d'encombrants en dehors des espaces prévus à cet effet, chiens errants et/ou bruyants, déjections canines sur les trottoirs ou espaces publics...).

Il est inadmissible que certains individus outrepassent les règles de base du « Savoir-vivre ensemble ».

N'oublions pas que toute incivilité peut faire l'objet de poursuites et sanctions.

Balades Coucher de Soleil 2023

Voici le calendrier estival des balades Coucher de soleil

En juillet : Jeudi 6 à Thémines ; Jeudi 13 à Sainte Colombe ; **Jeudi 20 à Leyme** ; Jeudi 27 à Issendolus

En août : Jeudi 3 à Albiac ; Jeudi 10 à Anglars ; Jeudi 17 à Molières ; Jeudi 24 à Saint Maurice

Leyme proposera la sienne le **jeudi 20 juillet**. RV à 20h à l'entrée du stade municipal.

Ces balades de 5 à 7 km, sont gratuites et organisées par les communes. Départ à 20h.

Une équipe de chaque village vous accompagne tout au long de cette soirée, qui se terminera dans une ambiance chaleureuse autour du verre de l'amitié.

Pour tout renseignement : Office du Tourisme de Lacapelle-Marival Tél. 05.65.40.81.11



Adressage

La Mairie invite les personnes qui n'auraient pas encore modifié leur adresse, à la suite de la procédure d'adressage sur la commune effectuée en 2019, à le faire rapidement et à bien identifier votre boite à lettres.



En effet, nous constatons, avec les services de La Poste, qu'un courrier ou un colis par jour n'est pas distribué sur la commune, faute de renseignements suffisants.

Voici une liste non exhaustive des adresses à modifier selon votre cas : CPAM ou MSA, MUTUELLES, MEDECINS ET PROFESSIONNELS DE SANTE, CAF, EMPLOYEURS, POLE EMPLOI, CAISSE NATIONALE DES CHEQUES EMPLOIS SER-VICES, ECOLES, CRECHES, GARDERIES, ALSH... ASSURANCES DIVERSES (véhicules, habitations...), SERVICES DES IMPOTS ET DU CADASTRE, CAISSES DE RETRAITES, BANQUES ET ORGANISMES DE CREDITS, LA POSTE, FOURNISSEURS D'ENERGIES : EDF, ENGIE, DIRECT ENERGIE..., FOURNISSEURS DE TELEPHONIE ET D'ACCES A INTERNET, CARTES DE FIDELITE, ABONNEMENTS, JOURNAUX, ADHESIONS A VOS CLUBS, ASSOCIATIONS, SYNDICATS... CONTRATS D'ENTRETIEN DIVERS, ENTREPRISES ET FOURNISSEURS, ADMR ou LOT AIDE A DOMICILE

Feux de forêt : vigilance et prévention !

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant de bons réflexes :

- ⇒ Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- ⇒ Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- ⇒ Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier et surtout pas par la vitre de votre voiture.

Attention : il est interdit de fumer en forêt sous peine d'amende.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Nettoyage autour de son domicile

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques, ce qui augmente notamment au printemps la charge de travail des services municipaux pour l'entretien de l'espace public. Ils ne peuvent plus assurer à eux seuls cette tâche.

Aussi, les élus sollicitent un effort collectif, demandant à ceux qui le peuvent d'entretenir les trottoirs et bordures devant leur domicile en complément du travail des agents communaux, afin de préserver un village accueillant tout au long de l'année.

Il est également rappelé que chacun doit veiller à l'élagage des arbres et arbustes de sa propriété qui dépassent sur la voie publique et gênent la circulation, notamment des piétons.

Travaux d'adduction d'eau en cours sur la commune de Leyme

Il s'agit d'une adduction d'eau faite par le Syndicat Mixte Limargue Ségala qui va du réservoir de La Bleymie (commune d'Aynac) au réservoir qui va être construit au Pendit (commune de Saint-Vincent-du-Pendit) en vue d'alimenter en eau potable les communes de Bannes, Saint-Jean-Lagineste et Saint-Vincent-Du-Pendit.

Une réflexion est à l'étude au niveau de la Mairie de Leyme pour savoir s'il est opportun de raccorder le réservoir des Travers.

38 arbres déjà plantés dont 22 à Leyme!

C'est grâce à la belle initiative du club de l'Élan Marivalois «1 but marqué = 1 arbre planté» que 38 arbres ont déjà été plantés et que les premiers l'ont été mercredi 22 février au petit bois à Leyme et le lendemain au camping de Lacapelle-Marival. En présence des membres du District du Lot de football ainsi que de son président Serge Martin, les jeunes footballeurs et footballeuses qui participent au stage multisports organisé dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral ont planté les premiers arbres. Les maires, les élus de Leyme et de Lacapelle-Marival



ainsi que les partenaires de cette action RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), le Crédit Agricole et Landes Espaces Verts, étaient également présents pour aider les jeunes.

Une très belle action qui permet de sensibiliser les jeunes au respect de la nature et à l'importance de la préservation de l'environnement pour une meilleure planète. En espérant que cela fasse des émules !

« Un arbre arraché, un arbre planté »

Pour rappel, la municipalité s'est engagée depuis de nombreuses années à planter un nouvel arbre pour tout arbre enlevé sur le territoire communal.

Projet de restructuration de la blanchisserie

Dans la perspective de l'extension de la blanchisserie, le BI2HQ nous communique : « Le groupement d'intérêt public BI2HQ est une entité juridique propre qui regroupe actuellement l'ensemble des établissements hospitaliers du département du Lot, l'Institut Camille Miret et des EHPAD publics ou associatifs. Son activité consiste à la gestion et au traitement du linge des établissements hospitalier et/ou médico-



sociaux adhérents (transport, achat de linge, lavage,...). La blanchisserie traite actuellement en moyenne 4,7 tonnes de linge par jour avec 23 agents à temps plein. Il s'agit de tout le linge nécessaire au fonctionnement d'un établissement (draps, couvertures, serviettes de toilette, tenues professionnelles,...).

La capacité maximale de traitement de la blanchisserie étant presque atteinte et un nouveau type de prestation (traitement du linge des résidents d'EHPAD) devant être mis en place pour ses adhérents, le GIP BI2HQ a donc impulsé la restructuration et l'extension de la blanchisserie afin d'être en capacité de traiter jusqu'à 8 tonnes de linge par jour. Cette restructuration passe par le changement quasi-intégral du process de traitement (matériels de blanchisserie) mais également une extension du bâtiment afin d'avoir l'espace nécessaire pour réaliser ses prestations. Toute cette opération s'effectue bien entendu dans le respect des règles et obligations qui en incombent. Il est également à noter que les nouveaux matériels seront beaucoup moins énergivores que ceux actuellement en place. Ils vont permettre à l'établissement de traiter plus de volume de linge tout en maintenant les consommations énergétiques actuelles (eau, électricité, fioul,...).

Le chantier est lancé pour une durée prévisionnelle de 10 mois. L'activité est maintenue durant toute cette durée. A terme, le GIP prévoit le recrutement d'agents supplémentaires pour sa nouvelle prestation. Le nombre sera à affiner au démarrage. »

la Vie des Écoles

Séjour

Du mercredi 28 au vendredi 30 juin inclus, 56 enfants de l'école de Leyme, de la GS de maternelle aux CM2, sont partis en voyage au Chalet des Galinottes, au Lioran.

Ils ont pu pratiquer de l'escalade, de l'accrobranche, du tir à l'arc, de la course d'orientation ou réaliser de belles productions en Land Art. Ils ont aussi été répartis en quatre groupes distincts pour effectuer une longue randonnée en montagne sur la journée du jeudi.

Bref, ils ont vécu un beau séjour dont ils sont revenus enchantés.

A noter que ce séjour a été financé en partie par les familles, en grande partie par l'association des parents d'élèves, sans oublier la subvention conséquente accordée par la commune de Leyme.



La commune de Leyme veut renouer avec la culture.

Après une période de confinement qui nous a privé d'évènements culturels, la commune veut instaurer une programmation diversifiée : musique, théâtre, danse, arts graphiques...

Notre territoire est riche d'artistes amateurs ou professionnels et nous souhaitons profiter de cette manne pour offrir aux habitants des instants de plaisir et de rencontre au moins une fois par trimestre.

Ainsi, nous avons accueilli la compagnie de théâtre "Double sens" de Saint Céré qui a bien diverti les 90

personnes présentes à l'espace Pierre Thamié en novembre 2022.

En mars 2023, ce fut la magnifique pièce de théâtre "Le Repas des fauves" de Vahé Katcha qui au-delà de l'humour nous a interrogé sur les valeurs humaines. La compagnie "les Simonins" a été chaleureusement applaudie par la centaine de personnes.

Les enfants et leurs familles ne sont pas oubliés dans la programmation. Le dimanche de la fête de Leyme un spectacle dédié leur est proposé. Cette année, c'est la compagnie" Oisel" qui a enchanté les petits et les grands.

Du 13 au 15 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, aura lieu à l'espace Pierre Thamié une expo photos.

La programmation 2023-2024 s'affine! D'ores et déjà est programmé un concert hommage à Léo Ferré « Poètes, vos papiers » sur les deux soirées des 14 et 15 octobre.

Nous vous réservons bien d'autres surprises que nous vous dévoilerons prochainement.





Un succès mérité pour la troupe des Simonins avec leur « Repas des Fauves » et la Famille Vicenti avec « Oisel » 9

Médiathèque

De la boîte à rêves à Graines de Moutards

Au mois de février, une boîte à rêves a atterri à la médiathèque. Grands et petits ont pu y laisser une trace de leurs songes, un souhait pour l'avenir... et ces petits mots ont été exposés ensuite pour partager ces utopies.

Le 2 mars, la projection de courts-métrages dans le cadre du festival Graines de Moutards a été l'occasion de proposer aux enfants présents des lectures autour du rêve. De quoi boucler cette belle escapade onirique!

Autour des Livres

Chaque mois, le club des lectrices et des lecteurs de la Médiathèque continue de se retrouver pour partager coups de cœur, déclamations de textes et de poèmes, échanges vifs et passionnés autour de l'actualité littéraire et culturelle... Ce rendez-vous, tenu le plus souvent un mardi après-midi par mois, s'est ouvert à de nouvelles personnes en proposant de temps à autre un rendez-vous le samedi matin.



Ce cercle reste ouvert à tous.tes et est toujours ravi d'accueillir de nouveaux mordus de livres!

Prochaine rencontre: mardi 5 septembre à 14h30.

Exposition d'Audrey Cogny



Depuis mi-juin jusqu'à début août, l'artiste Audrey Cogny, habitante de Molières, vient nous présenter son travail. Arbre nuage, esprit oiseau, salamandre de feu, c'est un bestiaire fantastique inspiré de la nature qui nous est donné à voir, tout en dégradé de crayons de couleurs. Une sorte de rêve éveillé, accessible à tout le monde aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Création et lancement d'un jeu de piste à Leyme

Depuis février 2022, le service Patrimoine et la Médiathèque de Leyme développent un jeu de piste à destination du jeune public.

Basé sur l'histoire et les éléments de patrimoine de Leyme, l'outil prendra la forme d'un livret papier qui invitera les participants à explorer la commune de façon ludique et autonome.

Les contenus ont été élaborés par des enfants de la commune et des environs au cours de cinq ateliers menés à la Médiathèque, avec l'artisteillustratrice Emmanuelle Enfrin puis l'animateur-concepteur de jeu Roméo Boccara.



L'idée est de fêter le lancement du livret lors des journées du Patrimoine à l'Institut Camille Miret le dimanche 17 septembre. Il sera proposé un jeu grandeur nature, avec quelques belles surprises sur le parcours... Notez la date!

A venir également d'ici la fin d'année :

le spectacle réseau des médiathèques, avec une proposition poétique et musicale à destination des enfants et de leur famille, le mercredi 22 novembre !



Un circuit pédestre pour découvrir le patrimoine vernaculaire

L'association Art & Patrimoine a proposé à chacune des 19 communes de l'ancien canton de Lacapelle-Marival de choisir pour leur commune un circuit pédestre permettant de valoriser le petit patrimoine (fontaine, four, croix, ...), le plus souvent méconnu. Pour ce circuit, quelques règles avaient été définies comme :

- ♦ être accessible au plus grand nombre et donc éviter les trop grands dénivelés,
- ♦ ne pas utiliser de voies/chemins du domaine privé,
- ♦ être accessible en cas de besoins de secours.

Le point de rencontre est l'église Saint-Eutrope de Leyme pour permettre sa visite mais le point de départ pédestre est situé au chalet forestier (au dessus de la grange de l'ICM). Le tracé retenu permet de faire une marche de 11,260 km.

(Voir carte détachable en page centrale, page 13)



Pour les randonneurs, le Chemin des hospitaliers : Conques, Leyme , Rocamadour.

Ce chemin traverse deux régions Auvergne, Rhône Alpes à Conques et Maurs et l'Occitanie à Latronquière, Leyme et Rocamadour . Il emprunte le « chemin des crêtes » sur les hauteurs de notre commune.

Nous nous sommes associés a ce projet depuis septembre 2015.



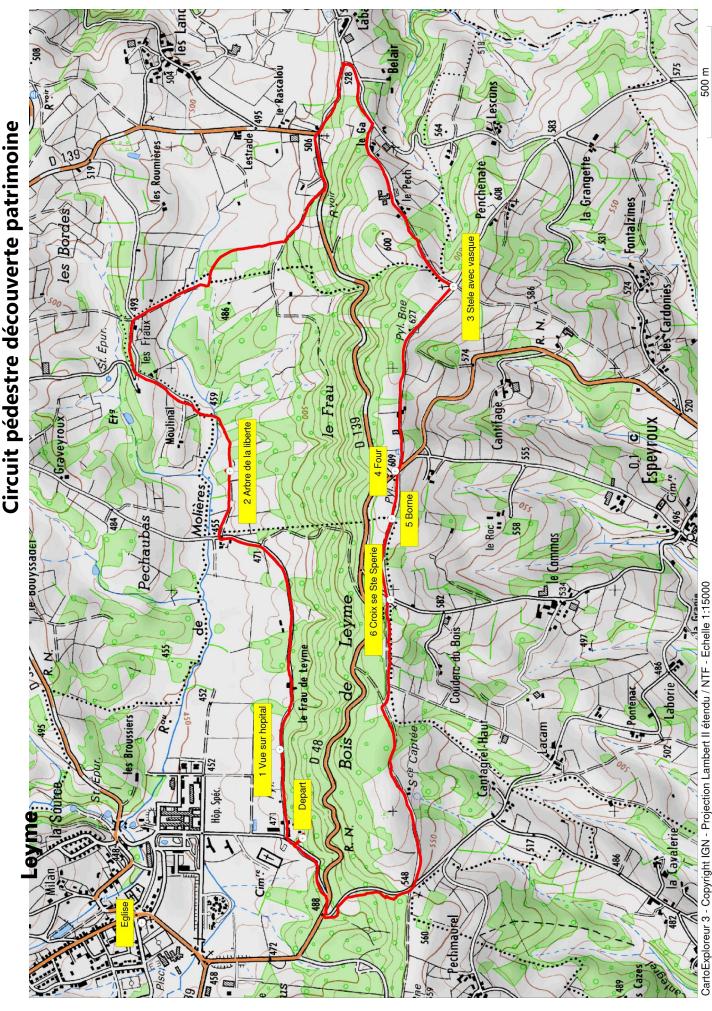
Après de longues et âpres négociations ce chemin est enfin reconnu par la Fédération Française des Chemins de Compostelle (FFCC) et balisé avec des couleurs jaune et bleu.

Cette randonnée de 120 Km se divise en six étapes de 20 Km en moyenne : Conques, Vinzelle, Maurs, Latronquière, Leyme, Gramat, Rocamadour.

A ce jour les cartes des circuits sont à votre disposition à la mairie de Leyme en attendant leur mise en ligne prochainement. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

(Voir carte détachable en page centrale, page 12)





CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:15000 © FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE LEYME

Nom du contact : GISCARD Jean-Claude

Tél.: 06 85 54 62 27

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE LEYMOISE

Nom du contact : LARRAUFIE Gérard

Tél.: 06 77 88 09 83

CLUB DU 3ÈME AGE LES AÎNÉS DU SÉGALA

Nom du contact : BROUSSE Pierre

Tél.: 07 60 39 81 52

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LEYME

Nom du contact : ABRAHAM Clémence

Tél.: 06 75 42 90 78

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LEYME

Nom du contact : LAVERGNE Marie-Ange

Tél.: 06 75 45 09 42

ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Nom du contact : GOYARD Claudy

Tél.: 06 45 44 53 40 / 06 86 03 31 02

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LEYME

Nom du contact : Monsieur le Président

Caserne de Leyme - 365, rte de Lacapelle-Marival

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Rattachée à l'Amicale des Anciens Combattants de Lacapelle-Marival

ASSOCIATION DE CHASSE AGRÉÉE DE LEYME

Nom du contact : DUMAS René

Tél.: 06 45 69 74 79

COMITÉ DES FÊTES DE LEYME

Nom des contacts : Etienne VAYSSOUZE

et Aurélien TILLET

PÉTANQUE LEYMOISE

Nom du contact : Cyril GIMAZANE

Tél.: 06 80 50 26 88

LA CLIQUE

Stéphane LESTRADE, président Jérôme VER, secrétaire

Tél.: 06 89 01 00 99

L'INSTANT POUR SOI

Nom du contact : DONZELOT Patricia

Tél.: 06 46 67 58 51

La municipalité rappelle que pour toute manifestation ouverte au public qui propose un débit temporaire de boissons alcoolisées, une demande d'autorisation doit être faite au minimum 15 jours avant à la Mairie. Idem si la manifestation a un impact sur le trafic routier.

L'APE - Association des Parents d'Élèves

Quine, plants et kermesse

Le 18 mars, l'APE a organisé son quine qui, comme chaque année, a rencontré un vif succès puisque la salle des fêtes était comble!

En mai, il vous a proposé ses plants de légumes et de fleurs pour remplir jardins et potager

En juin, la traditionnelle kermesse des écoles a eu lieu le samedi 24 avec spectacles, jeux pour les enfants, balade à poney, concert et bal disco

Toutes ces actions aident à financer les différents achats et projets pour les enfants.



Le Club des Aînés du Ségala

Thé dansant

Après un premier thé dansant le 5 mars avec l'orchestre Mélodi'z, qui a fait salle comble, grâce aux organisateurs les Amis de Lulu, une nouvelle date est retenue le 1er octobre pour une après-midi dansant avec l'orchestre Christian LUC et sa chanteuse. Un tourin clôturera la soirée.

Repas du Club

Le 16 juin, 46 adhérents se sont retrouvés au restaurant « La Ferme des Éleveurs » à Lacapelle-Marival où un très bon repas a été servi.



Des projets pour 2023...

Le 21 juillet, une sortie à FLAGNAC est organisée avec l'Agence de voyage MID TOURS afin de découvrir la nouvelle édition du spectacle « Hier un village »

Du 13 au 18 octobre, est organisé un voyage à PENISCOLA en Espagne avec l'Agence FITOUR. 35 participants sont déjà inscrits. Quelques places sont encore disponibles.

En Novembre, est prévu un couscous à Cavagnac, en décembre, la bûche de Noël et peut-être d'autres opportunités se présenteront d'ici là.

Les rendez-vous du Club des Aînés du Ségala

Tous les jeudis de 14h à 17h, jeux de cartes à la Maison des Associations Les randonnées du jeudi matin, de 9h à 11h, reprendront en septembre.

L'ACL - Association Cyclotouriste Leymoise



L'Association Cyclotouriste Leymoise a repris ses activités, après la trêve hivernale, le samedi 4 mars, ouverture de saison pour le début des sorties bi-hebdomadaires des samedis et mardis au départ de Leyme. Les circuits sont prédéfinis pour la saison, ils sont progressifs et adaptables. En général, deux groupes de niveau sont au départ Les plus "costauds" des vélos classiques et les Véhicules à Assistance Electrique qui constituent un groupe plus cool et de plus en plus important.

Le club diversifie ses activités. Ainsi, le samedi 11 mars, le repas de dé-

but de saison fut précédé d'une randonnée pédestre autour du lac du Tolerme. De même, samedi 29 avril, journée du club une balade autour de Leyme, a permis aux adeptes de la marche de faire connaissance avec les environs... avant de retrouver les cyclistes pour un moment de convivialité à la salle des associations.

Samedi 3 juin, la désormais traditionnelle sortie en Aveyron a constitué un moment fort. En plus du circuit cycliste, une rando pédestre a permis de visiter St Projet où le groupe s'est retrouvé pour un repas tiré du sac. La préparation de la randonnée des Bruyères du 2 juillet et la poursuite des sorties régulières ont occupé le mois de juin.

Le club qui se retrouve tous les mardis et samedis au départ de Leyme à 7 heures 45, est prêt à accueillir de nouveaux membres.

La Société de Pêche

Depuis le samedi 11 mars 2023, jour de l'ouverture de l'étang, six lâchers de 40kg de truites et deux concours ont été proposés aux pêcheurs qui ont répondu présents en nombre et ont bien apprécié les casse-croûtes.

Merci à Madame Aline Dugot du magasin SPAR qui cette année encore vend les cartes de pêches fédérales.

Comme chaque année, trois ateliers pêches seront proposés aux enfants de moins de douze ans. Deux moniteurs de pêches fédéraux animeront ces ateliers. Les cannes et les appâts seront fournis.



La carte de pêche sera donnée gratuitement aux enfants. Pour cela ils devront se faire inscrire 72h avant la date de l'atelier et donner leur nom, prénom, adresse et date de naissance.

Premier atelier organisé par la société de pêche le jeudi 13 juillet à 14h30 à l'étang de Leyme (10€ par enfant). Inscription : 06 85 54 62 27 ou 06 86 13 18 08

Deux ateliers seront organisés par l'Office du Tourisme de Lacapelle-Marival les mercredis 25 juillet et 23 août à 9h30 à l'étang de Leyme (12€ par enfant). Inscription à l'Office du Tourisme de Lacapelle-Marival : 05 65 40 81 11.

Le Comité des Fêtes

Fête à Leyme!

Le Comité des Fêtes de Leyme peut être fier! Du plus jeune (16 ans) au plus "vieux" (32 ans!), les 35 membres de cette belle équipe se sont donnés à fond. Après les 3 belles journées de fête, il s'en dégage un bilan très positif. Dès le vendredi soir, les compteurs affichaient plus de 1000 personnes qui se sont régalées grâce aux artisans locaux du marché gourmand, au rythme des bandas des Band'acoustic de Figeac, des Open Bardes de Toulouse, des Los Campaneros de Périgueux et des Vulkano'zik de Capdenac. Près de 80 repas ont été servis le samedi midi et

plus de 200 le soir. L'après-midi, c'est le stade marivalois qui a remporté le tournoi de football ainsi que le trophée Ratz. En soirée, le Bodega Tour a mis le feu avec plus de 3000 personnes! Dimanche matin, ils étaient nombreux autour de l'étang pour le concours de pêche où, après la remise des prix, tous ont dégusté huîtres et vin blanc. L'après-midi, les véhicules anciens étaient à l'honneur avec camions, voitures et mobylettes venus parfois de loin



pour partager leur passion. La Famille Vicenti a conquis les 90 personnes présentes, petits et grands, avec "Oisel", un vrai spectacle de qualité qui allait au-delà du simple divertissement. La soirée s'est poursuivie avec les Duo à Deux qui ont rythmé l'apéritif puis le repas dansant animé par Esta Fête, sans oublier bien sûr le traditionnel feu d'artifice.

Tous les artistes présents lors de ce beau week-end ont apprécié "une organisation digne des plus grands festivals" ainsi que la qualité de l'accueil. Les visiteurs en ont pris plein les yeux, les oreilles et les estomacs et ont déjà pris date pour la prochaine fête qui aura lieu les 24, 25 et 26 mai 2024.

L'ÉLAN MARIVALOIS

« Le club de l'Élan Marivalois, son école de football, ses dirigeants, éducateurs et Présidents tiennent à remercier la municipalité de Leyme, son maire, ses adjoints et les agents municipaux pour le soutien qu'ils apportent à notre club.

C'est avec un grand plaisir que nous pouvons utiliser les différentes installations (stades , salles diverses) de la commune.

Nos deux tournois, en mai et juillet, nos divers stages sont de belles réussites grâce à votre soutien.





Bien sûr nous n'oublions pas votre soutien à nos équipes seniors qui utilisent le stade municipal toute la saison.

Un grand merci pour votre soutien et vos encouragements.

Sportivement

Cadiergues Serge, Louargant Yves, Sanz David : Présidents du club licenciés. »

L'Association Artistique et Culturelle

L'Association Artistique et Culturelle Leymoise a exposé ses créations les samedi 24 et dimanche 25 juin à la Maison des Associations. Peintures, porcelaines cuites au four et peintes à la main et broderies diamants furent les productions récentes de 4 membres du club tout heureux de proposer une nouvelle exposition, la dernière datant de 2018.

L'exposition n'a duré que 2 jours mais a rencontré un vif succès et les visiteurs étaient très heureux de pouvoir échanger avec les artistes.

L'Association Artistique et Culturelle Leymoise est très active : son atelier



peinture se retrouve chaque mercredi après-midi et l'atelier Lecture Écriture Poésie se réunit un vendredi sur deux. Infos et contact auprès de Claudy Goyard au 06 45 44 53 40.

Les Rendez-vous associatifs

Association Gym Volontaire

Cours à la salle Sports & Loisirs : Gym douce, les lundis de 18h à 19h / Gym tonique, les lundis de 19h à 20h

Cours de Pilates

Tous les mercredis de 16h45 à 17h45, salle Sports & Loisirs

Pleins feux sur...

L'INSTITUT CAMILLE MIRET

Héritier de la Maison de Santé fondée par le Frère Hilarion TISSOT dans les locaux d'une ancienne Abbaye Cistercienne, installée à Leyme en 1213, l'ICM est l'unique opérateur de la psychiatrie et de la Santé mentale dans le département du LOT.

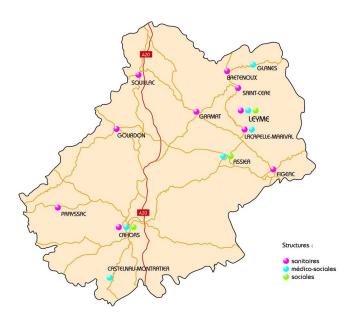
Association loi 1901 d'intérêt général à but non lucratif, elle prend en charge des personnes souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques et des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Certifié par la Haute Autorité de Sante (HAS), l'Institut Camille Miret adhère aux valeurs et répond aux exigences de la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne, privés non lucratifs (FEHAP).

C'est près de 1100 salariés, répartis sur 13 sites du Département, s'appuyant sur des compétences professionnelles et des valeurs humanistes, qui assurent une prise en charge pluridisciplinaire et variée dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales.



Psychiatrie, autisme, handicap, réhabilitation psychosociale, inclusion/réinsertion, accompagnement des Aidants, soins de suite ou de réadaptation composent l'offre de soins à destination des enfants et des adultes, par le biais de suivis personnalisés ou d'ateliers de groupe favorisant les échanges, permettant de restaurer l'autonomie nécessaire à une réinsertion sociale ou professionnelle progressive.



L'ICM propose un large éventail de soins ambulatoires avec possibilité de prises en charge adaptées dans diverses structures : Hôpitaux de Jour, CATTP, CMP.

Il est également possible d'intégrer des unités d'hospitalisation permettant la mise en place de soins relationnels individuels ou familiaux en appliquant divers supports d'entretien, de test, d'évaluation , de techniques de médiation corporelles.

Sécurité des soins, respect des droits des patients, amélioration des pratiques professionnelles, telle est la politique Qualité de l'ICM.

Source : site internet de l'ICM avec leur aimable autorisation

Droits, aides & conseils



Le CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot

Le CAUE informe et conseille gratuitement les particuliers qui souhaitent :

- Aménager un terrain
- Réaliser une construction neuve
- Réhabiliter, agrandir ou transformer un bâtiment existant
- Réaliser des travaux sur un bâtiment à caractère patrimonial

Il peut apporter un conseil pour tout type de programme

- Maisons ou annexe
- Hébergement touristique
- Bâtiments agricoles, artisanaux, industriels ou commerciaux
- ♦ Terrains et abords de bâtiments

Le CAUE conseille à plusieurs niveaux :

- ⇒ Usage et fonctionnement des espaces intérieurs
- ⇒ Choix liés à l'aspect du bâtiment
- ⇒ Bonne insertion des constructions sur le plan environnemental
- ⇒ Prise en compte des exigences permettant l'économie d'énergie et des ressources naturelles, construction bioclimatique....
- ⇒ Information sur les démarches administratives

L'accès au droit dans le Lot : un lien direct entre l'usager et la justice

Le **point-justice** permet à toute personne, quel que soit son âge, domicile, sexe, niveau de revenu, nationalité, de connaître ses droits et obligations et de pouvoir les mettre en œuvre. C'est un service entièrement gratuit.

Le **point-justice** accueille des permanences de professionnels du droit, du secteur associatif, des délégués du Défenseur des Droits, des conciliateurs de justice.... y compris au sein des structures France Services.



Les différents points-justice

Point-justice Gramat: 05 82 12 00 23 / Franceservices-gramat@cauvaldor.fr Point-justice Figeac: 05 65 38 95 19 / Pad.villedefigeac@orange.fr Point- justice Cahors: 07 87 06 35 01 / Cdad-lot@justice.fr Point- justice Gourdon: 05 65 41 95 50 / gourdon@france-services.gouv.fr



Programme d'animation forestière

Dans le cadre d'un programme d'animation forestière sur plusieurs communes du département dont Leyme, le Grand Figeac propose aux propriétaires forestiers l'assistance d'un technicien spécialisé du CNPF (*) en appui technique **gratuit** pour des travaux sylvicoles (plantations, élagage, création de dessertes etc ...). De même, il peut intervenir pour l'exploitation de bois ou l'adaptation d'essences au changement climatique.

Un soutien financier est apporté aux propriétaires forestiers pour valoriser leur forêt en complément des dispositifs européens, nationaux, régionaux ou locaux déjà existants.

Pour tout renseignement: Olivier SANTINI - technicien forestier Lot

Tel: 06 70 05 50 10 ou 05 65 11 63 23

(*) Centre National de la Propriété Forestière

les Informations pratiques

L'Etat civil

depuis janvier 2023

Naissances: 5

| Mariages: 0

Décès: 4

Dans le cadre de la protection des données personnelles et de la vie privée, la Commune ne peut publier les actes de l'état civil sans l'accord des personnes intéressées.

Si vous souhaitez faire part d'un évènement vous concernant, pour le prochain bulletin, merci de le demander au secrétariat de la Mairie.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com BONNE UTILISATION!











Plus d'informations sur : <u>www.leyme.fr</u>

Relevé des compteurs d'eau



Comme chaque année, le relevé des compteurs d'eau aura lieu courant Août et Septembre.

Un avis de passage sera déposé en cas d'absence.

Merci aux personnes ne résidant pas sur la Commune à cette période, de

bien vouloir communiquer leur relevé d'eau au secrétariat de la Mairie avant leur départ.

Nouvelle adresse mail pour la Mairie

La Mairie vous informe que, pour toute correspondance par mail, il est préférable d'utiliser la nouvelle adresse mairie@leyme.fr

L'ancienne adresse reste fonctionnelle, pour l'instant... Alors autant prendre les bonnes habitudes dès maintenant !

Les travaux de jardinage/bricolage

Les travaux de jardinage ou bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis:

de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h

HEURES D'OUVERTURE de la DECHETTERIE de LACAPELLE-MARIVAL

Mardi et Samedi: 9h à 12h Mercredi, jeudi et vendredi: 14h à 18h

Fermeture Lundi et Dimanche

En été, les horaires peuvent changer

Tél. 05 65 34 41 14

les Informations pratiques

Numéros d'Urgence

♦	Maison médicale	05 65 50 22 77
•	Infirmiers libéraux : Frédéric BOUTONNET, Charlotte GIBEL	06 66 92 62 98
♦	Police secours	17
•	Gendarmerie Lacapelle-Marival	05 65 40 80 17
•	Pompiers : Incendies, accidents et urgences médicales	18
•	Urgences (Appel d'urgence européen)	112
•	SAMU, Médecins de garde	15
•	Samu social Accueil sans abri	115
•	Centre antipoison de Toulouse	05 61 77 74 47
♦	Enfants disparus	116 000
♦	Enfance Maltraitée	119

l'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Lundi : 14h30 - 18h30 Mardi : 9h - 13h

Mercredi: 9h - 13h et 14h - 17h

Jeudi : 13h - 17h Vendredi : 9h - 13h

Téléphone : **05 65 14 08 76**

la MAISON FRANCE SERVICES



pour vos démarches administratives uniquement sur Rendez-Vous Téléphone : **05 65 38 98 17**

la MEDIATHÈQUE



Mercredi : 9h - 12h30 et 14h -

18h30

Vendredi : 14h - 18h30 Samedi : 9h - 12h30 Téléphone : **05 65 10 07 81**

Nouveaux habitants de la Commune

Vous avez choisi de venir habiter dans notre commune, nous sommes heureux de vous accueillir !
Pour faciliter votre déménagement et votre installation, pensez à effectuer votre changement d'adresse auprès des différents services publics en suivant le lien suivant: www.service-public.fr

Les personnes nouvellement installées sont invitées à se présenter à la Mairie pour s'abonner aux réseaux d'eau et d'assainissement qui sont gérés en régie municipale, s'inscrire sur les listes électorales, connaître toutes les démarches administratives liées à leur déménagement, les consignes relatives aux ordures ménagères, déchets, encombrants, les informations concernant l'école et la cantine...

Il est nécessaire que vos noms et prénoms figurent sur votre boîte aux lettres qui doit être visible et accessible par les services de la Poste pour recevoir votre courrier et vos colis correctement.

Nouveaux retraités

Les habitants de la commune nouvellement retraités et les nouveaux habitants retraités sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie afin de recevoir l'invitation pour le repas de Noël ou le colis, ainsi que les couples ayant 50 ou 60 ans de mariage (Célébration des Noces d'Or et de Diamant).



les Informations pratiques

Fichier canicule

Les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes en situation de handicap, peuvent solliciter leur inscription en mairie sur un registre afin de bénéficier d'informations et d'un suivi, en cas de crise comme lors de la canicule de l'été 2003.

Cette inscription est facultative et confidentielle. Elle peut se faire par une personne de votre famille ou un voisin, en se présentant à la mairie aux heures d'ouverture habituelle.

PRÉVENTION CANICULE



ET AUTRES RISQUES SANITAIRES









LES DECHETS RECYCLABLES

Dans le Bac vert ou en sac transparent

VERRE PAPIER Non souillé TOUS LES PAPIERS : Bouteilles, bocaux, pots,

Au **Récup'**









- Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
- Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement (jouets, ficelles...)
 Inutile de laver les emballages: il suffit de bien les vider.

...ET TOUT LE RESTE : dans le bac marron / gris ou (selon le cas) à la déchetterie

Sacs transparents mis en place sur certaines comr





Les numéros utiles

Santé	
Pharmacie - Nathalie LOUARGANT	05 65 38 90 51
Cabinet d'infirmiers - BOUTONNET Frédéric, GIBEL Charlotte	06 66 92 62 98
Cabinet d'ostéopathie - BENNET Gaétan	
MAISON MÉDICALE	
INSTITUT CAMILLE MIRET	
Commerces	
Alimentation générale SPAR - DUGOT Aline	
Bar, restauration sur commande « Le Petit Bois », GONZALEZ Lionel et Delphine	
Atelier coiffure - NAVAUX Lucie	
Boucherie-Traiteur - CROUZAT Patrick	
Coiffure à domicile - MOUNIE Fabienne	
PIZZ'ARTISTIK: Camion à pizza tous les mardis soirs - MOURNETAS Yohan	06 15 31 22 56
Marché des producteurs locaux tous les mardis matin	
Artisans et producteurs	
Carreleur - CLARA Philippe	
Carrosserie - Station de lavage - VER Grégory	
Couvreur - BOUSQUET David	
Électricité générale - DUGOT David	
Électricité générale - ROQUES Patrick	
Fermes des Soulatelles - Œufs de fermes - Steve BELON	
Garage - VERMANDE Serge	05 65 38 95 91
Entretien espaces verts (CESU) - SCHIMMEL Kévin	
Entretien petits espaces verts - Louis DUMAS	
Entretien parcs et jardins - PONCIN Christophe	
La Ferme de Ventoulou - THOMAS Nicolas	
Production Fruits et légumes - CLAUDIO Maria	
« L'îlot des Saveurs » - GARDIN Céline et THOMAS Nicolas	
Plomberie Chauffage - DUPERVIL Frantz	
Serrurerie - menuiserie PVC/ Alu - LESTRADE Frédéric	
Taxis Marivalois	
Autres	
LACAZE ENERGIES	
Station-service municipale	
Blanchisserie Inter Hospitalière BI2HQ	
Village-Vacances « Le Petit Bois », GONZALEZ Lionel et Delphine	
Village-Vacances « Le Francès »	05 65 38 91 38

« LEYME, porte du Ségala quercynois »

Grâce au talent d'Adrien Lourd de l'Atelier Affiches & Lumières, la municipalité dispose maintenant d'un visuel agréable, attractif qui met en valeur notre beau village. Disponible sous forme d'affiches et de cartes postales, il sera disponible à la vente chez nos commerçants leymois.

